

## **Carine Lecomte, sur la réduction des embouteillages.**

Selon Inrix, une société spécialisée dans l'analyse du transport au niveau mondial, la Belgique est le pays avec le trafic le plus dense en Europe. Ainsi en 2013, un automobiliste belge a perdu en moyenne 58 heures dans les embouteillages...

En Flandre, depuis plus d'un an et à l'initiative du Centre Flamand du Trafic (Vlaams Verkeerscentrum ), la signalétique des panneaux sur le ring d'Anvers a été modifiée. Cette mesure qui consiste simplement à inverser le sens des flèches sur les panneaux qui surplombent les voies a permis de fluidifier sensiblement le trafic. Sur certains tronçons, les files ont diminué de moitié.

Ilse Luypaerts, la porte parole de l'agence flamande de la mobilité explique dans la presse que ce changement de signalétique induit une conduite plus souple et moins brusque chez les automobilistes. Par conséquent, les files et les accidents diminuent.

Actuellement dans une phase test, la Région flamande envisage de généraliser ce dispositif à d'autres points de saturation de ses autoroutes.

Une telle mesure est-elle envisageable en Région wallonne ? Dans l'affirmative, des contacts ont-ils été pris avec l'administration flamande ?

## **Olivier DESTREBECQ sur le Contournement Est de La Louvière**

Récemment, le contournement Ouest de La Louvière a été inauguré après plus de 30 ans d'attente. Même si son ouverture au public se fait encore désirer, il s'agit d'une bonne nouvelle puisque cela permettra de désengorger le centre ville.

Au travers de la programmation Feder, le Gouvernement wallon a octroyé un budget de 6,5 millions d'euros pour la première partie du contournement Est. il s'agit évidemment d'une autre bonne nouvelle mais qui appelle cependant certaines réflexions.

On sait que l'enveloppe attribuée ne suffira pas à couvrir l'ensemble du chantier et qu'il faudra trouver d'autres moyens.

Monsieur le Ministre, avez-vous déjà planché sur la question ? Quel montant faudra t-il en plus de ces 6,5 millions € ? Votre département compte t-il intervenir pour combler ce manque de moyens ?

L'objectif fixé est une ouverture du contournement en 2022. Le timing vous paraît-il raisonnable ?

Quand les premiers chantiers débuteront-ils ?

## **Jenny Baltus-Möres, sur Les coûts des travaux de la DGO1**

Selon mes informations un beau nombre de communes ont de plus en plus de soucis au niveau de la collaboration avec la DGO1 en fonction des travaux routiers. Ceci concerne les marquages, les signes et aussi les travaux en soi. La direction vient même jusqu'à proposer l'amélioration d'une route régionale à une commune, à condition que la commune prenne en charge les coûts pour les marquages sur la route, faute de budget.

Monsieur le Ministre peut-il me confirmer et m'expliquer pourquoi les communes seraient obligées à prendre en charge une partie des coûts? Le budget de la DGO1 n'est-il pas suffisant ?

Quelles seraient les possibilités d'améliorer et de renforcer l'organisation et la distribution des moyens financiers à long terme au sein de cette direction ? Comment voulez-vous améliorer la communication entre la DGO1 et les communes ?

## **Olivier DESTREBECQ sur la réforme du permis de conduire**

Lors d'une précédente interpellation, vous avez indiqué travailler à une réforme globale du permis de conduire.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'une démarche similaire est en cours de l'autre côté de la frontière linguistique.

Des pistes intéressantes sont d'ailleurs sur la table et je pense en particulier à l'augmentation du poids des fautes graves dans le permis théorique, ainsi qu'à la conduite avec GPS.

Ces éléments font-ils partie de votre réflexion ?

Il semblerait que vous comptiez inclure dans la démarche d'obtention du permis de conduire une évaluation de la perception du risque. Comment ce paramètre sera-t-il concrètement pris en compte ?

Quand votre réflexion doit-elle aboutir ?

## **Jenny Baltus-Möres, sur la rénovation du Grand-Théâtre de Verviers**

Vous avez annoncé en commission que pour fin novembre au plus tard vous donnerez une réponse au sujet de la rénovation du Grand-Théâtre de Verviers.

La date butoir que vous avez fixée étant atteinte, pouvez-vous me dire si une convention-cadre va être mise en place ? Dans le cas échéant, celle-ci portera-t-elle sur le solde total ou seulement sur une partie ? Combien sera respectivement à la charge de la Région wallonne et de la commune de Verviers ? Concrètement, pouvez-vous me dire ce qui va être rénové et ce qui ne le sera pas ? Pour quelle date, peut-on espérer voir les représentations se jouer dans le Grand-Théâtre et quand les travaux devraient-ils se terminer ?

**Véronique Durenne, sur l'enquête de l'Institut Scientifique de la Santé Publique.**

Le belge est trop gros. C'est du moins ce qui ressort d'une enquête menée par l'Institut Scientifique de la Santé Publique.

En effet, 45 % des belges ont un IMC trop élevé dont 16 % sont obèses. Nul besoin de rajouter que cela conduit à des maladies cardiovasculaires ou au diabète, par exemple.

D'autres habitudes ont également été analysées dans cette enquête : les enfants choisissent en majorité ce qu'ils veulent manger, 50 % des gens regardent la TV en mangeant, etc.

Monsieur le Ministre, comment intégrer cette étude dans le Plan Wallon Nutrition-Santé qui se prépare ?

Vous annoncez ce Plan pour la fin de l'année, nous y sommes, qu'en est-il ?

Une évaluation récurrente est-elle prévue ?

Sera-t-il évolutif ? Tiendra-t-il compte annuellement de ces nouvelles données ?

## **Jean-Luc Crucke, sur "Un plan médical pour les zones rurales"**

Conscient de la pénurie de médecins dans les communes rurales et bénéficiant du transfert du Fonds Impulseo, le Ministre vient de communiquer sur un plan qui doit permettre de réconcilier les médecins généralistes (MG) avec les campagnes.

Le Ministre peut-il détailler l'ampleur de la pénurie de MG et lister le déficit par commune concernée ?

Quel bilan fait-il des mesures précédemment prises sur le plan Federal ? Comment expliquer que la démarche Impulseo semble avoir eu plus d'effets en Flandre que en Wallonie ? Des conclusions sont-elles tirées de constat ? Lesquelles ?

Quels sont les 12 travaux programmés par le Ministre dans son plan ? Pourquoi ces mesures ne sont-elles pas toutes chiffrées ? Quel est le budget dont le Ministre estime avoir besoin pour redresser la situation ?

Des appels à projets devraient être lancés incessamment. Le Ministre peut-il en communiquer le détail ? Quelles sont les conditions d'adhésion, l'échéancier et les perspectives ?

## **Jean-Luc Crucke, sur "Des dépenses de luxe au sein de l'institution Les Maronniers"**

Selon certaines informations, il semblerait que le Conseil de Direction de l'Institut Les Maronniers ait décidé d'acquérir, sur fonds propres, 7 véhicules de direction et non des moindres

Alors que cette institution ne cesse de demander au personnel des efforts, effectue des prélèvements sur les honoraires des médecins et que l'argent public se doit d'être géré avec parcimonie, ce type de dépense est-il acceptable ?

Le Ministre confirme-t-il l'information ? A-t-il été mis au courant ? Quelle fut sa réaction ?

Comment expliquer que l'institution dispose de fonds propres aussi importants ?

Quelle est la dotation qui lui est versée par la Wallonie ? Au regard de l'importance des fonds propres, ne devrait-elle pas être revue ?



## **Jean-Luc Crucke, sur "Cinq abris de nuit supplémentaires"**

Le Ministre a décidé d'installer sur le territoire wallon cinq abris de nuit supplémentaires

Où seront-ils situés ? Quand seront-ils en fonction ?

Qui en assumera la gestion ?

Quelle est la capacité supplémentaire ainsi acquise ? Est-ce conforme aux besoins identifiés ? Quels sont-ils ?

Quels sont les moyens budgétaires supplémentaires libérés ?

Quelles sont les synergies entre les abris sur l'ensemble du territoire wallon ?

Quelles sont les collaborations entre les gestionnaires de ces abris et les communes qui n'en disposent pas ? Des modalités opérationnelles sont-elles prévues ? Lesquelles ?

## **Olivier DESTREBECQ sur l'annulation de la Cour Consitutionnelle relatifs aux recours « Décret Mixité »**

En janvier 2014, le Parlement wallon votait des textes relatif à la diversité des sexes au sein des conseils d'administration des ASBL privées et des organes de gestion des MR-MRS agréés par la région wallonne. La présence de deux-tiers maximum de personnes du même sexe était ainsi requise. Votre parti avait à l'époque ce décret mais du bout des lèvres....

Les ASBL (ayant déjà un agrément) disposaient de trois ans pour se mettre en ordre. Celles qui ne disposaient pas d'un agrément devaient l'être en ordre d'office. Plusieurs structures avaient alors introduit un recours en annulation auprès de la Cour constitutionnelle.

La Cour a tranché en faveur de la Région wallonne, puisqu'elle considère que les moyens invoqués par les requérants n'étaient pas fondés.

Votre administration ne disposerait pas des ressources nécessaires pour mener les contrôles. Quels sont les manques observés? Comptez-vous y remédier? Combien d'agents supplémentaires vous faudrait-il pour effectuer ces tâches et quel en serait le coût? Selon vos propos parus dans la presse « Mon administration a autre chose à faire que de jouer aux inquisiteurs », vous ne comptez pas appliquer le décret?

La Cour reconnaît cependant que les établissements déjà agréés mais qui doivent solliciter leur renouvellement d'agrément arrivé à terme durant la période transitoire doivent aussi bénéficier de la période de trois ans pour être en ordre. Une légère modification du décret doit donc être envisagée? Pour quand est-elle prévue?

**M. BOUCHEZ, sur « les structures organisant les cours de français pour les primo-arrivants »**

Une enveloppe budgétaire est prévue pour les cours de français obligatoires destinés aux primo-arrivants. Sur la méthode, comment Monsieur le Ministre entend-il la répartir sachant que de nombreuses ASBL proposent déjà aujourd'hui des aides et des formations à destination des primo-arrivants ? Envisage-t-il de les répartir dans les communes accueillant les centres FEDASIL ou de la Croix rouge de manière à intervenir dès l'obtention du statut de réfugié ou de bénéficiaire de la protection subsidiaire ? Des synergies seront-elles mises en place avec les structures existantes de formation proposant des cours de français pour rationaliser les coûts ? Ou bien, l'idée est-elle d'établir des structures autonomes ?

Qu'en est-il de la répartition équitable de l'offre sur le territoire wallon ?